

Lettre ouverte au Président de la République

Le secteur événementiel français, le grand oublié de la prolongation des mesures d'aides, est en grave danger de disparition !

La filière événementielle professionnelle composée d'organiseurs de salons, congrès, foires, événements d'entreprise et événements sportifs, de gestionnaires de sites d'accueil, d'agences et de prestataires de services est officiellement la grande oubliée des négociations sur les aides ainsi que du déconfinement progressif.

Aujourd'hui, l'avenir du secteur est en grave danger !

Premier à fermer le 5 mars, le secteur sera le dernier à rouvrir, et encore la perspective du 20 janvier prochain est-elle hautement hypothétique car conditionnée à des curseurs sanitaires et hospitaliers ainsi qu'à des normes instables et peu adaptées aux contraintes d'organisation des événements.

La situation des entreprises de l'événementiel et des salariés est très gravement menacée par quasiment 10 mois continus d'interruption d'activité liée à des mesures de fermeture administrative et d'instabilité réglementaire chronique privant de toute visibilité, sécurité juridique et économique. **La fermeture brutale de nos activités a conduit à une chute vertigineuse de nos chiffres d'affaires estimée à plus de 80%.** L'année 2020 a été catastrophique et 2021 s'annonce sous les mêmes auspices faute de perspectives claires ou crédibles. **55% des dirigeants de notre secteur que nous avons interrogés déclarent que le pronostic vital de leur entreprise est engagé à moins de 6 mois.**

Monsieur le Président de la République, nous saluons le plan d'aides complémentaires annoncé, notamment l'octroi de 20% du montant de chiffres d'affaires 2019, mais il faut absolument que ce nouveau dispositif **couvre TOUTES LES ENTREPRISES des listes S1 et S1bis.** Au-delà des aides, le secteur a besoin de pouvoir se projeter après le 20 janvier prochain. C'est pourquoi, Monsieur le Président de la République, le collectif des associations du secteur de l'événementiel demande qu'une concertation soit organisée dans les plus brefs délais par le gouvernement afin :

- **De calibrer les aides (activité partielle, exonérations de charges, fonds de soutien...) en direction des opérateurs les plus durement touchés.**
- **D'envisager des mesures spécifiques au cycle de production de l'événementiel pour aider le secteur à repartir.**
- **De parvenir à l'application d'un « protocole sanitaire strict » permettant une reprise dans les meilleurs délais. Nous sommes en effet des professionnels de la gestion de flux et nous l'avons prouvé à maintes reprises en matière de sécurité.**
- **De préparer le calendrier et d'organiser les modalités de réouverture des activités événementielles.**

Notre filière est une partie de l'âme de notre pays et de notre vie. Doit-elle aussi mourir de cette terrible épidémie ? Alors que nous sommes un acteur majeur de l'animation de la vie locale et du rayonnement de la France à l'international, que nous contribuons à maintenir ou créer 40 000 emplois sur les 455 000 ETP événementiels et touristiques*, 40 milliards d'euros de retombées économiques pour les territoires, les « stop and go » successifs du gouvernement et le peu d'attention nous poussent inexorablement à envisager le pire. De nombreuses sociétés événementielles, déjà à l'agonie, ne seront plus présentes dans quelques semaines si rien n'est fait de toute urgence.

* études nationales partenariales

